

APPEL À PROJET "VOIX AU FÉMININ"

RÉSIDENCE FONTEVRAUD 2027

\ FONTEVRAUD ET LA VOIX

Depuis sa construction en 1101, la voix est présente à l'abbaye royale de Fontevraud. Si le silence était de rigueur dans la pratique religieuse des moniales au sein du monastère, le chant était cependant présent. Au XVIIe siècle, les moniales avaient atteint un niveau musical exceptionnel pour un monastère. La musique rendait la célébration des offices plus solennelle et rythmait leur vie quotidienne.
Dans l'idée de perpétuer cette grande tradition vocale, un des aspects du projet culturel et scientifique s'articule autour de la voix, de la musique vocale. Ainsi, la programmation propose chaque année une sélection de concerts en adéquation avec l'histoire de lieu et ses propositions d'exposition temporaires. Des créations voient le jour en écho aux propositions du musée d'Art moderne ou au parcours d'art contemporain de Noël.

\ LA CRÉATION À FONTEVRAUD

Centre culturel de rencontres (CCR) depuis 1975, l'abbaye accueille tout au long de l'année de nombreux artistes dans le domaine des arts visuels, du cinéma d'animation et de la musique. Ils y trouvent un cadre de travail unique et inspirant par son calme et la beauté de son environnement.
L'ambition de ces résidences est de faire émerger des passerelles entre les arts et les publics, de renouveler le regard, la perception que l'on a de lieux patrimoniaux par la puissance créatrice contemporaine.

En 2027, la CCR accueillera plusieurs résidences de création, chacune liée à la programmation et au génie propre du lieu :

- Résidence de création arts plastiques et artisanat d'art « la table de Noël »
- Résidence de création contemporaine dans les cuisines romanes
- Résidence de composition sonore « Sons d'hiver »
- Résidence de création chant choral « Voix au féminin »
- Résidence croisée Ackerman + Fontevraud
- Compagnonnage avec l'Ensemble Macadam

Inauguré en 2021, le musée d'Art moderne de Fontevraud propose aux visiteurs de vivre une expérience visuelle inédite en découvrant la collection des époux Cligman, à travers un dialogue des formes et un voyage au cœur du musée imaginaire des collectionneurs. Depuis sa création, le musée organise des expositions et des manifestations qui résultent d'une programmation exigeante, sollicitant des prêts de grandes institutions nationales et internationales.
Chaque été, le musée d'Art moderne dévoile une grande exposition se clôturant au mois d'octobre. C'est dans ce cadre que la résidence Voix au féminin trouvera son écho et son écrin de création.

L'exposition estivale, qui sera inaugurée le 22 mai 2027, s'articulera autour du prêt exceptionnel d'œuvres du Centre Pompidou - musée national d'Art moderne, avec la collaboration d'autres institutions majeures, et proposera des dialogues inédits avec la collection permanente du musée d'Art moderne de Fontevraud.

La résidence "Voix au féminin" a pour objectif d'aboutir à une proposition de concert dans le cadre des manifestations annexes à cette grande exposition. Le concept de cette exposition sera donc une matière de travail et d'inspiration majeure.

/ LA RÉSIDENCE "VOIX AU FÉMININ" PLUS EN DÉTAILS

"Voix au féminin" est une résidence de création consacrée à la voix, destinée à un ensemble vocal féminin professionnel.

L'objectif est de permettre à l'ensemble sélectionné de créer un programme vocal original, inspiré des œuvres exposées qui seront le point de départ de cette création. Le programme pourra notamment s'appuyer sur des compositeurs de la fin du XIX^{e} et du XX^{e} siècles, afin de créer des liens entre les univers des œuvres présentées (Raoul Dufy, Robert Delaunay, Alberto Giacometti, Germaine Richier, etc.) et la musique de cette période.

La résidence donnera lieu à un concert à la fin du mois d'octobre 2027, à l'occasion du finissage de l'exposition. L'ensemble vocal se produira directement au cœur du musée, au milieu des œuvres, pour faire vivre cette rencontre entre la voix, la musique et les arts visuels.

\ CONDITIONS POUR CANDIDATER

L'ensemble devra être exclusivement féminin et composé de 3 à 6 chanteuses. Cette jauge est liée aux dimensions et à la configuration des espaces du musée, afin de permettre aux chanteuses de se produire dans de bonnes conditions et de préserver une proximité avec les œuvres et le public lors du concert.

L'ensemble doit exister juridiquement selon les dispositions du droit français ou autres pays de l'Union européenne.

\ DÉROULE DE LA RÉSIDENCE

L'accueil en résidence

C'est à l'abbaye royale de Fontevraud (17 km de Saumur) que l'ensemble sera logé. Le logis des hôtes offre aux lauréats un espace et un lieu de vie idéal pour une résidence : chambres individuelles, séjour, cuisine commune, espace de détente et jardin.

Un espace de travail équipé, avec pupitres et piano, sera mis à disposition de l'ensemble pendant la résidence. Les chanteuses pourront également accéder au musée, en fonction de leurs besoins, afin de prendre le temps de découvrir les œuvres et de nourrir leur travail de création.

Il est fortement conseillé d'avoir une voiture à disposition pour la période de résidence, l'abbaye de Fontevraud étant un lieu difficilement accessible en transports en communs.

La période

La période de résidence est évaluée à 4 semaines. Elle peut être effectuée d'un seul coup ou être répartie sur différentes semaines selon les créneaux de disponibilités de l'abbaye, à savoir :

- Février 2027
- Mars 2027
- Mai 2027
- Juin 2027
- Septembre 2027

\ LA CANDIDATURE

Procédure de sélection

Les candidatures seront étudiées lors d'une commission, par un jury composé de professionnels :

- Martin Morillon, directeur de l'abbaye royale de Fontevraud
- Dominique Gagneux, directrice du musée d'Art moderne de Fontevraud
- Anne-Sophie Permingeat, responsable de la programmation artistique et culturelle
- Elodie Baby, chargée de projets Spectacle vivant
- Etienne Ferchaud, directeur artistique de Macadam Ensemble

L'avis complémentaire d'experts extérieurs pourra également être sollicité.

\ LE CALENDRIER

- Date limite de candidature : jeudi 31 décembre 2026 à minuit
- Commission : janvier 2027
- Période de résidence : à définir selon disponibilités entre février et septembre 2027
- Concert de restitution : fin octobre 2027

\ LE FINANCEMENT

- L'ensemble lauréat se voit attribuer une bourse de création de 4000 €.
- Un per diem est alloué pour les frais de bouche pour la période de résidence (évaluée à 1 mois) dans la limite haute de 1000€.
- Prise en charge des frais de déplacement aller/retour de l'ensemble sur présentation de justificatifs et dans la limite haute de 1000€.
- Un contrat de cession de 3500 € TTC sera établi pour le concert de restitution en octobre 2027.

\ LES PIÈCES À FOURNIR

Les dossiers de candidatures doivent prendre la forme suivante sous format électronique :

- Un curriculum vitae de l'ensemble et de la direction musicale/artistique
- Une liste nominative des artistes présents pour la résidence
- La preuve de l'existence juridique de l'ensemble (scan de la publication du Journal Officiel, par exemple).
- Une lettre de motivation pour la résidence
- Une note d'intention de ce que pourrait être le projet (proposition de programme par exemple).
- Une présentation des projets réalisés et en cours.
- Les dates de résidences possibles et souhaitées.
- Les adresses web (liens actifs) où des documents multimédias (vidéos, documents audios, CDs, etc.) peuvent être vus, s'ils sont nécessaires à la présentation de votre projet artistique.

ATTENTION
Nous n'étudierons que les candidatures reçues sous la forme d'un document unique au format PDF, comportant toutes les pièces demandées.

Candidatures à envoyer à : as.permingeat@fontevraud.fr et e.baby@fontevraud.fr avec comme objet du mail « Candidatures résidence Voix au féminin 2027 », avant le 31 décembre 2026.

Renseignements auprès d'Elodie Baby, chargée de projets Spectacle vivant par mail à l'adresse : e.baby@fontevraud.fr